



ISSN 1958-5160

ISSN en ligne 2260-5029

Discours littéraire et genres en interaction : quelle classification pour la didactisation ?

Souad Baba Saci

Université Mohamed Lamine Debaghine, Sétif 2, Algérie

souadbabasaci@gmail.com

<https://orcid.org/0000-0002-9525-047X>

Reçu le 09-01-2022 / Évalué le 03-04-2022 / Accepté le 30-09-2022

Résumé

Dans le cadre de l'enseignement du module d'*Analyse du discours littéraire*, nouvellement introduit dans le cursus de master *Littérature et approches interdisciplinaires*, la définition, la catégorisation et l'explication de l'interaction des genres dans le discours littéraire s'avèrent une véritable problématique, notamment, en présence des différentes approches venues de disciplines variées. Cette problématique, qui reste interdisciplinaire, nécessite que l'on y jette un regard scrutateur en vue de simplifier les concepts et les critères susceptibles de rendre la tâche moins rude. Ainsi proposons-nous, à travers le présent travail, d'approcher le discours littéraire du point de vue de sa catégorisation, du point de vue aussi de son interaction avec d'autres genres littéraires et genres non-littéraires dans une perspective didactique afin de rendre compte de sa propriété première, son dialogisme constitutif.

Mots-clés : discours littéraire, genres de discours, discours constitutifs, dialogisme, interdisciplinarité

أي تصنيف للتعليم؟: الخطاب الأدبي وأنواع الخطاب المتفاعلة

ملخص

كجزء من تدريس وحدة تحليل الخطاب الأدبي التي تم تقديمها حديثاً في دورة الماستر في الأدب والنهج متعددة التخصصات، يعد تعريف الخطاب الأدبي وتصنيفه وتفاعله مشكلة حقيقية، خاصة في هذه المشكلة، التي لا تزال متعددة التخصصات، نظراً وجود مناهج مختلفة من مختلف التخصصات تفحصه لتبسيط المفاهيم والمعايير التي قد تجعل المهمة أقل صعوبة. لذلك نقترح، من خلال العمل الحالي، تناول الخطاب الأدبي من وجهة نظر تصنيفه، وأيضاً من وجهة نظر تفاعله مع الأنواع الأدبية الأخرى والأنواع غير الأدبية من منظور تعليمي لإبراز خاصيته الأولى؛ حواريته التأسيسية.

الكلمات المفتاحية: الخطاب الأدبي - أنواع الخطب - الخطابات التأسيسية - الحوارية - الجمع بين التخصصات.

Literary discourse and interacting kinds of speech: What classification for didactization?

Abstract

As part of the literary discourse analysis, subject newly introduced into curriculum of master literature and interdisciplinary approaches, definition, categorization and interaction of literary discourse turns a real problem, especially in the presence of the different approaches from various disciplines. This problem requires that we look at to resolve it. Thus, we offer through this work to approach the literary discourse from the point of view of its categorization, from the point of view also of its interaction with other literary genders and non-literary genders in a didactics perspective in order to reveal his first property; his constitutive dialogism.

Keywords : literary discourse, Genders of discourse, Discourse constituent, Dialogism, Interdisciplinarity

Introduction

L'instauration du système LMD (licence-master-doctorat) dans l'université algérienne est à l'origine de l'introduction d'un certain nombre de modules nouveaux et dont les contenus étaient, jusque-là, des sujets de prédilection pour la recherche académique. Parmi ces modules, nous citons le module *Analyse du discours littéraire*. Ce module a pour mission d'initier les étudiants en master 1 (Littérature générale et approches interdisciplinaires) à la notion de *Discours littéraire* (désormais DL), aux méthodes qui permettent de rendre compte de son fonctionnement, de son esthétique, des différents phénomènes qui le caractérisent ainsi que de son rapport avec d'autres discours. Le module tente, également, de familiariser les étudiants avec tout ce qui leur permet d'appréhender le discours littéraire à travers son énonciation, en mettant en rapport l'œuvre avec ce qui l'a rendue possible (Maingueneau, 1993 : 2). L'un des phénomènes inhérents à ce type de discours (Maingueneau, 2004) est le dialogisme. Il est à la fois stratégie discursive et une nécessité compositionnelle du discours romanesque particulièrement.

Aborder ce phénomène qu'est le dialogisme ne peut se faire sans que ne soit évoquée la question névralgique des genres de discours. En effet, le DL et plus spécialement le genre romanesque se définit comme :

Tout roman dans sa totalité, du point de vue du langage et de la conscience linguistiques investis en lui, est un hybride. Mais il nous le faut souligner une fois de plus : c'est un hybride intentionnel et conscient, littérairement organisé, et non point un obscur et automatique amalgame de langages (plus exactement, d'éléments des langages). L'objet de l'hybridation romanesque intentionnelle, c'est une représentation littéraire du langage (Bakhtine [1975, 1984] 2006 : 182).

Pour expliquer la nature de ce discours, nous dirons qu'il se comporte tel « un discours macrophage » qui, pour s'élaborer, doit « se nourrir » d'autres genres de discours qu'il « transmute » (Bakhtine, [1979] 1984 : 267). Certains genres appartiennent au domaine littéraire, d'autres viennent d'autres domaines qui sont, parfois, très éloignés de la littérature. Cette hybridation discursive dont parle Bakhtine est au centre de différentes approches qui avancent de nombreuses grilles et critères pour classer les discours en genres (Maingueneau, 2004) (Moirand, 2003) (Camargo Grillo, 2007). Toutefois la tâche est doublement complexe lorsqu'il s'agit de classer en vue de didactiser des discours qui apparaissent dans le discours littéraire (d'autant plus que ces étudiants en master 1 de la promotion 2017 possèdent très peu de connaissances dans le domaine de l'analyse du discours).

Cela dit, entre un nombre pléthorique de grilles venues de différents domaines qui se proposent de rendre compte des caractéristiques d'un genre et les lacunes rencontrées chez le public, la préoccupation première dans la tâche de la classification des genres de discours dans une perspective didactique est de pouvoir instituer la compétence générique tout en inculquant les savoir-faire procéduraux. L'objectif est de doter les étudiants des moyens leur permettant de reconnaître et de classer les différents genres de discours en interaction concernant le DL.

Ainsi, parvenir à cette fin ne peut se faire sans que ne soit problématisée cette tâche pour qu'elle soit résolue. Notre point de départ en ce sens est : quelle grille de catégorisation peut-on choisir pour décrire et définir le DL ? Quels critères peut-on adopter pour reconnaître les genres de discours et notamment ceux que l'on rencontre dans le discours romanesque d'une œuvre ? Enfin, en situation d'interaction, comment rendre compte de l'hybridité discursive et la diversité générique de ces discours au sein du DL ?

Pour cela, nous présentons d'abord un état des lieux concernant les acquis des étudiants dans le domaine de l'analyse du discours et leur conception du DL. Comme premier pas dans la démarche, nous le définirons comme type de discours tout en prenant soin de présenter les catégories formelles susceptibles de l'inscrire en tant que tel. Dans un second temps, nous abordons la question du genre à travers les caractères formels et présentons une grille de classification. Enfin, nous mettons à l'épreuve cette grille dans le corpus choisi notamment face à l'une des caractéristiques constitutives du DL : le dialogisme.

1. État des lieux

Les étudiants du Master littérature et approches interdisciplinaires de l'université Mohamed Lamine Debaghine (Sétif 2), notamment ceux de la promotion 2017, ont suivi le programme ministériel de licence et celui du master. En licence,

leur ont été dispensés différents modules répartis sur les trois domaines : littérature, sciences du langage, didactique. Sommairement, ces modules se proposent soit d'initier les étudiants à des disciplines nouvelles (ex : la linguistique) ou à des pratiques nouvelles (Introduction aux textes littéraires et Introduction à la civilisation de la langue d'étude) ou à les accompagner dans leur maîtrise de la langue française (Grammaire, l'Écrit, l'Oral). Lors de ce premier cursus, ils n'ont aucun module qui les initie véritablement à l'analyse du discours. Seul le module de l'Écrit en 1^{re} année leur présente brièvement la notion de discours et celle de l'énonciation. Ces points sont abordés superficiellement et n'ont pas la prétention d'initier véritablement les étudiants à l'analyse du discours.

Lors des évaluations des prérequis, les connaissances des étudiants dans ce domaine se limitent à l'énonciation, aux déictiques (très peu maîtrisés) et aux régimes énonciatifs. Toutefois, ils sont bien informés concernant la communication (le schéma de Jakobson et des fonctions du langage). Quant au discours, pour eux, il est associé à la forme orale et ses genres sont le politique, le religieux... Ainsi, lorsque ces étudiants ont été interrogés sur le DL, c'est aux genres et courants littéraires qu'ils ont pensé en premier lieu.

Cela dit, afin de pouvoir aborder la question des genres de discours, il paraît indispensable, dans un premier temps, de définir le DL ainsi que les catégories auxquelles il est susceptible d'appartenir et que nous organisons préalablement en dichotomies afin de faciliter leur compréhension. Mais avant, un détour par l'histoire de la notion est incontournable.

2. Le détour par l'histoire : Bakhtine et la re-naissance de la notion du « genre »

Même si la notion de « genre » de discours remonte à l'Antiquité grecque, ensuite réinvestie dans la littérature et que nous abordons brièvement, comme point de départ de cette tâche, nous nous focalisons sur l'acte fondateur par lequel est étendue la notion de « genres de discours » du domaine de la littérature vers toute la production verbale. Le mérite revient au théoricien russe Mikhaïl Bakhtine (1895-1975) qui, dans son approche de la production verbale *Esthétique de la création verbale* ([1979] 1984), constate que celle-ci est loin d'être anarchique, au contraire, elle est organisée dans des « moules » qui sont indispensables à la fois à la production des discours tout autant qu'à leur réception. Il s'agit des genres « de discours *premier[s]* (simple[s]) et le[s] genre[s] de discours *second[s]* (complexe[s]) » (Bakhtine, *op. cit.*: 267).

Les genres dits premiers (oraux ou écrits) venus de différentes sphères socio-professionnelles recouvrent les interactions verbales quotidiennes, les lettres

administratives ou personnelles, les notes de service, etc. Ils englobent, à la fois, les genres interactionnels formels ou informels avec des normes standardisées.

Les genres dits complexes ou les genres seconds du discours «- le roman, le théâtre, le discours scientifique, le discours idéologique, etc. apparaissent dans un échange culturel (principalement écrit) - artistique, scientifique, sociopolitique - plus complexe et relativement plus évolué » (Bakhtine, *loc. cit.*). Loin des interactions spontanées, ces genres sont élaborés, complexes et s'adosent souvent à une institution, telles la littéraire, la religion ou la philosophie. Le plus important à retenir concernant le processus de leur formation est qu'ils ne peuvent se suffire à eux-mêmes, ils ont recours aux genres premiers : « ces genres seconds absorbent et transmutent les genres premiers (simples) de toutes sortes, qui se sont constitués [au départ] dans l'échange verbal spontané » (Bakhtine, *loc. cit.*).

Cette première catégorisation permet de remonter à la re-naissance de la notion de « genres de discours » et de mettre de l'ordre dans la production verbale en rattachant chaque genre de discours à sa sphère d'usage socio-professionnelle. La dimension communicative est mise en avant à travers les rôles que jouent les interlocuteurs de ces discours tout autant que les lieux institutionnels qui abritent ces discours.

Toutefois et en dépit du fait qu'elle contienne en germe la nouvelle catégorisation adoptée par l'Analyse du DL, cette catégorisation binaire ne suffit pas pour rendre compte intégralement des caractéristiques de chaque genre. De plus, le discours dans sa conception actuelle ne peut se limiter uniquement au discours des œuvres, il concerne également les discours qui gèrent toute l'activité de l'œuvre et de celle son auteur dans le champ littéraire. Ce sont donc d'autres catégorisations qui seront mises en place. Elles s'inspireraient des premières, mais s'en démarquent en introduisant les critères nécessaires à une catégorisation affinée de la production verbale littéraire et non littéraire.

3. Catégorisation élémentaire : Types de discours vs genres de discours

En effet, rattacher les genres de discours à leur sphère d'usage est le point de départ pour l'approche de Maingueneau (1995, 2004) du DL. Afin de pouvoir recenser ses propriétés, c'est d'abord à travers des scènes énonciatives qu'est perçu un genre de discours et c'est ce qui va permettre de dissocier la notion de « genre » de celle de « type » qui lui est mitoyenne et avec laquelle, parfois, elle se confond.

Ainsi, Maingueneau va opposer le type au genre de discours. Le type correspond à la première scène énonciative à laquelle est confronté un locuteur ; il correspond à la scène de communication. Il se définit comme suit :

[...] cette catégorisation élémentaire permet de distinguer par exemple les textes qui relèvent du type de discours journalistique, du type de discours publicitaire, littéraire, etc. Elle définit pour une époque et une société données un certain nombre de secteurs de l'activité discursive, qui prescrivent à l'auditeur ou au lecteur le type de comportement qu'il doit entretenir avec le texte. En termes de scène d'énonciation, le type de discours correspond à la «la scène englobante» (Maingueneau, 2004 : 177).

C'est au niveau de cette scène que s'instaure le contrat de communication et que sont dévoilées ses clauses. Qui parle ? À qui s'adresse-t-il ? Où et quand ? sont les paramètres définissant cette scène énonciative. Elle permet d'affilier d'abord un discours à une sphère d'activité sociale ou professionnelle ; ainsi le journaliste est à l'origine du discours médiatique, le médecin est la source du discours médical... Dans un second temps, ces indications permettent à l'interlocuteur d'adopter le comportement adéquat quant à la consommation de ces discours.

Dans le DL, les premières indications se situent au seuil ou au paratexte¹ de l'œuvre au sens de G. Genette (1987). À partir du nom de l'écrivain, du titre, de l'illustration de couverture..., le lecteur déduit qu'il s'agit du DL. Mieux encore, certaines indications paratextuelles permettent d'émettre des hypothèses sur la seconde scène d'énonciation qui est la scène générique et souvent sur la scénographie.

Seconde scène d'énonciation, la scène générique est celle qui, par le biais de certains critères formels, permet de reconnaître le genre de discours. Maingueneau spécifie à son propos :

*[...] on peut donc parler de **scène générique**. Un genre est un dispositif de communication, un ensemble de normes, variables dans le temps et dans l'espace, qui définissent certaines attentes de la part du récepteur : le lecteur d'un roman d'espionnage n'a pas les mêmes attentes que le spectateur de tragédie classique. Ces normes portent sur les divers paramètres de l'acte de communication : une finalité, des rôles pour ses partenaires, des circonstances appropriées (un moment, un lieu), un support matériel (oral, manuscrit, imprimé...), un mode de circulation, un mode d'organisation textuel (plan, longueur...), un certain usage de la langue (l'auteur doit choisir dans le répertoire des variétés linguistiques [...]). (Maingueneau, 2010 : 15).*

Cette fois-ci, ce sont les traits formels du discours qui fonctionnent comme des normes préétablies par chaque genre et qui vont permettre de catégoriser la production verbale. Les critères sont à la fois énonciatifs, pragmatiques, textuels, communicationnels, sémiotiques et discursifs. Ils permettent un examen minutieux

du discours à travers les points évoqués par Maingueneau (2004) que nous résumons sous forme de points :

- Rôle et statut des partenaires ;
- Une finalité reconnue ;
- Des circonstances appropriées ;
- Un support matériel ou un medium ;
- Une durée dans le temps ;
- Une organisation textuelle ;
- Un certain usage de la langue².

Outre les genres et les courants littéraires, cette catégorisation va en profondeur dans la description du discours ; elle permet de prendre en charge son caractère hétéroclite et complexe. Elle rend compte, à la fois, du processus de génération du discours, de sa composition, de la matérialité dans laquelle il se forme et se transmet, sans oublier que ce discours est une forme d'action sur l'interlocuteur et qui vise une finalité bien précise.

Dans la description et l'analyse du DL, l'interlocuteur est d'abord confronté à la scène englobante qui lui permet de rattacher un discours à l'institution littéraire à travers sa situation de communication. Dans un second temps, c'est la matérialité discursive et textuelle qu'il interroge. Toutefois, une précision s'impose : le DL tel que le définit Maingueneau est à la fois le discours des œuvres et les discours sur les œuvres qui permettent de gérer leur existence et celle des écrivains dans le champ littéraire :

Le discours littéraire ne se réduit pas, en effet, à l'étude des grandes œuvres littéraires. [...] En réalité l'objet étudié change avec l'approche : l'analyse du discours n'est pas un « éclairage » ou une « lecture » nouvelles des œuvres léguées par la tradition. L'analyse du discours n'hésite pas à prendre en compte des genres qui participent du « fait littéraire ». Ce qui signifie, entre autres choses, que la construction des canons esthétiques, les pratiques d'enseignement de la littérature, les biographies d'écrivains, les critiques dans les journaux ou les commentaires de type universitaire, y compris l'analyse du discours elle-même, sont des objets d'étude légitimes, pour peu qu'ils soient articulés dans une modélisation constante du fait littéraire. (Maingueneau in. Maingueneau et Østenstad et al., 2010 : 16-17).

Cela dit, dans la production littéraire seront incluses à la fois les œuvres, la critique littéraire, les interviews des écrivains, les biographies, les comptes rendus, les thèses en littérature... et c'est à ce niveau que s'avère très utile la catégorisation générique, d'autant plus que si l'on se focalisait sur le discours romanesque, elle

permettrait de distinguer l'autobiographie du roman historique du roman épistolaire... Aussi, le genre romanesque dispose d'une troisième scène énonciative : la scénographie qui permet d'affiner davantage son approche.

4. Catégorisation supplémentaire

Le DL est un discours constituant. Cette catégorisation supplémentaire permet de spécifier les propriétés du DL à travers, d'une part, son articulation avec la société et l'interdiscours et d'autre part, à travers certains rites relatifs à sa production :

[...] Discours constituants³, catégorie qui permet de mieux appréhender les relations entre littérature et philosophie, littérature et religion, littérature et mythe, littérature et science. L'expression de « discours constituant » désigne fondamentalement ces discours qui se donnent comme discours d'Origine, validés par une scène d'énonciation qui s'autorise d'elle-même. [...] C'est donc une catégorie purement discursive⁴. (Maingueneau, 2004 : 47).

Ils sont, donc, connus pour être dotés d'une certaine autorité dans la société. Le discours religieux, le discours philosophique, le discours scientifique et le DL ont cette position d'être des discours-sources auxquels les autres discours recourent pour conférer autorité à un propos. Également, se distinguent dans cette catégorie les discours autoconstituants et les discours qui sont produits sur ces discours : « Une hiérarchie s'instaure entre les textes réellement autoconstituants et ceux qui s'appuient sur eux pour les commenter, les résumer, les réfuter... » (Cossutta, Maingueneau, 1995 : 117). Cette hiérarchisation est surtout pertinente pour le discours religieux ; les textes sacrés comme la Thora, la Bible ou le Coran sont des textes auto-fondateurs, tous les autres discours qui les entourent sont des discours à vocation réflexive prenant différentes formes. Sur le plan formel et catégoriel, la constituance s'appréhende selon trois dimensions :

- [...] [L'] action d'établir légalement, comme processus par lequel le discours s'instaure en construisant sa propre émergence dans l'interdiscours.
- Les modes d'organisation, de cohésion discursive, la constitution au sens d'un agencement d'éléments formant une totalité textuelle.
- La constitution au sens juridico-politique, l'établissement d'un discours qui serve de norme et de garant aux comportements d'une collectivité. [...] (Cossutta, Maingueneau, 1995 : 113).

Cela dit, la constitution est, d'abord, le produit d'un processus qui est à l'origine de l'émergence du discours en question que l'on ramène à son énonciation. Cette dernière offre au discours un cadre pour son émergence, le valide et en contrepartie il la valide. Tout en lui procurant l'originalité qui lui est nécessaire.

Parallèlement au processus viennent les caractérisations formelles et discursives distinctives et le tout va permettre au discours d'accéder au rang qui lui incombe et de jouir du statut que confère la société à cette catégorie.

Concernant le DL, cette catégorisation supplémentaire n'est pas la seule ; ce discours est auctorial et dispose d'une scénographie⁵. Il est d'abord auctorial, c'est-à-dire :

[qu'il est le]fait de l'auteur lui-même, éventuellement d'un éditeur. En général, leur caractère auctorial se manifeste par une indication paratextuelle, dans le titre ou le sous-titre [...] Cette généricité auctoriale est particulièrement présente dans certains types de discours : littéraire, bien sûr, mais pas seulement (Mainguenu, 2010 : 181).

L'auteur est en quelque sorte le géniteur de l'œuvre, il jouit de différents *ethè* qui lui assurent son positionnement dans le champ littéraire. Pour se distinguer de ses pairs et garantir l'originalité à ses œuvres, il mobilise à chaque roman une/des scénographie(s) différente(s).

Cette dernière scène d'énonciation qui contribue à l'orientation générique de l'œuvre littéraire surtout, repose sur la personne de l'énonciateur. Elle lui permet d'instituer un co-énonciateur et de distribuer les rôles autour de cette scène. Aussi, sur la topographie et la chronographie qui lui servent de cadre spatio-temporel. Chaque roman détient son genre de sa scénographie. Dans un roman épistolaire par exemple, c'est la scène d'énonciation de l'échange épistolaire entre un destinataire et un destinataire qui sera le cadre duquel émerge le discours de ce roman.

Pour clore la question des catégorisations, nous représentons, par le biais de la Figure N°1⁶, les caractéristiques catégorielles du DL, afin de pouvoir aborder la question des genres de discours dans le DL.

5. Le DL et la question des genres en interaction

En tant que type de discours, le DL réunit à la fois le discours romanesque avec tous ses sous-genres (roman historique, roman épistolaire, roman autobiographique...), le genre poétique et la critique littéraire... Dans le cadre de notre module, c'est au genre romanesque surtout que nous avons affaire et ce dernier a la particularité constitutive d'être traversé par différents genres de DL et/ou non littéraires. Il est dialogique et le dialogisme y est comme trait constitutif, formel, fonctionnel et esthétique.

Cela dit, pour rendre compte du fonctionnement de ce genre de discours, de ses particularités discursives et énonciatives tout autant que de son esthétique, il est indispensable d'examiner comment s'imbriquent les différents genres de discours dans une œuvre. Bakhtine, dans son approche du roman, avait mis en évidence le caractère hétérogène et hybride du roman (Cf. citation *supra*).

La source de cette hybridité énonciative et discursive est, au départ, liée à l'émancipation de la conscience des personnages de celle du narrateur qui les absorbait toutes sous la coupe de la focalisation omnisciente. Comme conséquence directe à ce fait, chaque personnage, dans l'espace discursif du roman, parle sa langue perçue, à la fois, comme variation géographique, idiolectale et professionnelle. Ainsi rencontrons-nous, dans un roman, les genres de discours tels : le discours poétique, le discours médical, le discours politique, le discours historique... et c'est en fonction du genre dominant et de la scénographie électorale qu'est déterminée l'orientation générique d'un roman. Il sera, donc, considéré, par exemple, comme roman historique celui dont l'intrigue se nourrit d'Histoire ce qui fait qu'il soit dominé par le discours de l'Histoire.

Une monogénéricité est, cependant, difficile à concevoir dans les œuvres du XIX^e, XX^e et XXI^e siècles et il est parfois difficile de trancher de façon définitive sur l'appartenance générique d'un roman. Pour toutes ces raisons, l'interaction des genres est une nécessité compositionnelle et esthétique impérieuse à laquelle il faut prévoir un espace à la fois théorique et pratique dans ce module. À ce stade, ce sont surtout les critères catégorisant la scène générique qui seront d'une utilité incontestable. Toutefois, un travail supplémentaire pour élaborer les modalités d'insertion de ces genres de discours s'impose comme démarche permettant de déceler ces genres convoqués au sein d'un roman.

6. Quelques critères pour reconnaître les genres en interaction

Un genre de discours se définit à travers son énonciation, sa finalité, son organisation textuelle et discursive, les thèmes qu'il aborde, la langue qu'il emploie... Cela dit, en lisant un roman et pour reconnaître les genres de discours qui le traversent, il faut être attentif à certaines modifications dans le régime énonciatif, dans la typographie, dans la langue, dans les thèmes développés... Tous ces points permettent d'indiquer les modes d'insertion d'un genre de discours dans un autre. Dans la grille suivante⁷, nous présentons quelques critères⁸ susceptibles d'indiquer cette hétérogénéité discursive :

Critère	Explication et exemple
Changements typographiques et une certaine organisation textuelle	L'emploi de l'italique, des guillemets... Dans le discours romanesque cette forme de modalisation autonymique montre de façon explicite le passage d'un genre vers un autre. Dans l'extrait N°1, l'insertion de la lettre nécessite le respect de sa forme, ainsi le corps de la lettre est-il isolé typographiquement. Dans l'extrait N°2, l'italique est utilisé pour introduire quelques vers d'un poème.
Commentaires métadiscursifs	Le commentaire métadiscursif est lui-même un genre qui à son tour permet une transition vers un autre genre de discours. Ex N°2
Changement de régime énonciatif et verbes introducteurs de DR	Le passage de la narration au discours rapporté indirect ou indirect libre indique le passage du régime énonciatif discursif vers le régime énonciatif historique ou vice versa. Cela peut être l'occasion d'introduire différents genres de discours notamment qu'il s'agit de la parole des personnages. Dans l'extrait N°3. Le verbe introducteur « disait » va permettre d'introduire sous forme de discours rapporté indirect le contenu de ce livre qui relève du discours médical.
Changement séquentiel	Parfois, le changement séquentiel indique un changement de genre. Dans l'ex N°4 le passage de la séquence narrative vers la séquence dialogale permet d'introduire une parabole. Même s'il s'agit toujours de narration mais cela permet d'introduire un autre genre littéraire.
5- plurilinguisme externe : bilinguisme et hétérolinguisme	Beaucoup de romans recourent au bilinguisme ou à l'hétérolinguisme, cependant, certains d'entre eux introduisent d'autres genres en même temps que de nouvelles langues. Dans l'extrait N°5, l'aphorisme en langue persane sur Ispahan permet d'introduire à la fois un commentaire explicatif le traduisant, ainsi qu'une page d'histoire afin d'éclairer le lecteur.
6- plurilinguisme interne : Changement de registre	Les genres de discours imposent un certain usage de la langue ; en plus du plurilinguisme dit externe, il y a le plurilinguisme interne qui compte en plus des variations sociolectales et professionnelles, les registres de langue. Ex N°6 et grâce au changement de registre de langue, la description vacille entre le discours proprement littéraire et le discours médical qui décrit les symptômes et la démarche à suivre face à un empoisonnement à l'arsenic dont est victime Emma Bovary.

Tableau 1: Tableau explicatif des critères de reconnaissance de l'hybridité discursive

Ces critères permettent, dans un premier temps, d'attirer l'attention sur la transition d'un genre de discours vers un autre. Il est à noter que, souvent, ils se combinent systématiquement pour indiquer une hétérogénéité discursive.

Dans un second temps, l'examen des paramètres discursifs, énonciatifs, pragmatiques, textuels, discursifs et surtout la scénographie détermine l'orientation générique de ces pans de discours imbriqués les uns dans les autres.

7. Modes d'insertion

Le DL est constitutivement hétérogène ; il est traversé par différents genres de discours et différentes langues comme le précise Bakhtine :

Le roman pris comme un tout, c'est un phénomène pluristylistique, plurilinguistique et plurivocal. L'analyste y rencontre certaines unités stylistiques hétérogènes, se trouvant parfois sur plans linguistiques différents [...] (Bakhtine, [1975, 1984] 2006 : 87).

Ces formes d'hétérogénéité ont été regroupées sous le nom de dialogisme qui désigne la propriété de tout discours à entrer en interaction avec d'autres discours existants ou alors des discours à venir (Moirand dans Charaudeau, Maingueneau et al. 2002 : 175-178), et c'est sous les différentes formes de dialogisme que s'introduisent ces genres de discours dans le DL.

En effet, l'insertion des différents genres de discours dans le DL et dans le discours romanesque adopte différentes formes du dialogisme ; dialogisme interdiscursif et dialogisme intertextuel⁹. Chacune de ces formes peut être montrée ou alors masquée.

En ce sens, les extraits (voir les extraits en annexe) où sont montrés typographiquement les discours insérés relèvent du dialogisme intertextuel montré, notamment lorsque ceux-ci viennent d'un domaine du savoir ou d'un autre. L'extrait N° 5 et l'extrait N° 3 relèvent du dialogisme intertextuel montré. Le premier qui recourt à l'italique permet d'intégrer des passages venus du domaine de l'histoire d'Ispahan. Concernant le troisième extrait, le verbe introducteur montre le passage du discours de la narration à un discours cité venu d'un livre dont le nom est cité dans le passage. Par contre, la forme intertextuelle masquée est présente dans l'extrait N° 6 où le l'écrivain recourt au discours médical et médical, sans que ne soit perceptible une frontière entre le discours de la narration et le genre scientifique.

L'extrait N° 1 insère une lettre d'un personnage. Typographiquement, elle est visible ; c'est le dialogisme interdiscursif montré, étant donné que la lettre ne relève d'aucun domaine du savoir. L'extrait N° 2 recourt, également, au dialogisme intertextuel montré ; l'auteur insère un poème d'Abou Al Alaa Al Maari traduit de la littérature arabe. Enfin, l'extrait N° 4 est un passage dialogal où dans un tour de parole est insérée une parabole.

Notre travail s'est davantage attaché aux formes marquées perceptibles et relevant surtout du dialogisme où les voix sont énonciativement feuilletées (Bres, Haillet et al., 2002 : 83). Nous avons, momentanément, écarté l'éventualité de la polyphonie comme forme d'insertion de peur que nos étudiants soient dans la confusion et en raison aussi de la proximité du concept de polyphonie avec celui du dialogisme.

Conclusion

Ainsi, à travers notre démarche, nous rendons compte du DL d'abord comme type, ensuite comme genre traversé par d'autres genres en vue de sa didactisation et ce, à l'aide des différents moyens qu'offrent l'analyse du discours et l'analyse du DL. Ces outils venus de différentes disciplines permettent, également, de mettre en place des critères qui rendent possibles l'examen du fonctionnement de ce discours et son appréhension dans sa dynamique de discours ouvert qui interagit avec différents discours. Dans le cadre de cette expérience, prendre connaissance de ces critères a permis à nos étudiants d'acquérir un savoir-faire qui, à travers la pratique, renforce leur compétence générique. Collatéralement, un travail sur cette compétence, a été l'occasion d'introduire deux notions des plus importantes de la littérature, en l'occurrence : le dialogisme et la polygénéricité des textes et des discours littéraires. Cependant, cette grille n'est qu'une première tentative qui vise la compréhension de la propriété dialogique du DL qui est à la fois compositionnelle, esthétique et surtout inéluctable. Elle n'est donc pas définitive ; elle demande à être enrichie au fur des discours et à mesure que la recherche, en ce sens, évolue.

Bibliographie

- Adam, J-M. [1997] 2001. *Les textes types et prototypes*. Paris : Nathan Université.
- Bakhtine, M. [1979] 1984. *Esthétique de la création verbale*. Trad. Alfreda Aucouturier, NRF. Paris : Gallimard.
- Bakhtine, M. [1975, 1984] 2006. *Esthétique et théorie du roman*. Trad. Daria Olivier. Paris : Gallimard coll. Tell.
- Bres, J., Haillet, P. et al. 2005. *Dialogisme et polyphonie*. Paris : Éditions De Boeck - Duculot, coll. Champs linguistiques.
- Charaudeau, P., Maingueneau, D et al. 2002. *Dictionnaire d'analyse du discours*. Paris. Seuil.
- Cossutta, F., Maingueneau, D. 1995. « L'analyse des discours constituants ». *Langages*, 29^e année, n° 117, p. 112-125.
- Camargo Grillo, S. V. 2007. « Épistémologie et genres du discours dans le cercle de Bakhtine ». *Linx*, n° 56, p. 19-36. [En ligne] : URL : <https://journals.openedition.org/linx/355> ; DOI : 10.4000/linx.355 [consulté le 27 novembre 2021].
- Genette, G. 1987. *Seuils*. Paris : Seuil, coll. Poétique.

Maingueneau, D. 2003. *Le contexte de l'œuvre littéraire*. Paris : Dunod.

Maingueneau, D. 2004. *Le discours littéraire. Paratopie et scène d'énonciation*. Paris : Armand Colin, Coll. U Lettres.

Maingueneau, D. [2010] 2013. *Manuel de linguistique pour les textes littéraires*. Paris : Armand Colin.

Maingueneau, D., Østenstad, I. et al. 2010. *Au-delà des œuvres. Les voies de l'analyse du discours littéraire*. Paris : L'Harmattan.

Moirand, S. 2003. « Quelles catégories descriptives pour la mise au jour des genres de discours ? ». Texte édité en ligne sur univ-lyon2.fr : icar.univ-lyon2.fr S. [En ligne] : <https://hal-univ-paris3.archives-ouvertes.fr/hal-01507281/document> [consulté le 24 novembre 2020].

Redouane-Baba Saci, S. « *Étude du dialogisme dans l'œuvre d'Amin Maalouf : Samarcande, Le périple de Baldassare et Origines* », Thèse de doctorat, 2017, Université des Frères Mentouri, Constantine1.

Corpus

Flaubert, G. [1856]. 1989. *Madame Bovary*. Alger : ENAG Éditions.

Maalouf, A. 1989. *Samarcande*. Paris : Jean-Claude Latès, Coll. Livre de poche.

Maalouf, A. 2000. *Le périple de Baldassare*. Paris : Grasset et Fasquelle.

Pamuk, O. [1998]. Trad Fr : 2001. *Mon nom est rouge*. Paris : Gallimard.

Zola, E. 1970. *Le docteur Pascal*. Paris : Éditions du Seuil.

Annexes

Extraits des textes analysés par critère de reconnaissance

Changements typographiques et une certaine organisation textuelle

Extrait N° 1

La porte s'est ouverte, je suis passée à l'intérieur. Ah ! cette maison, on ne peut pas dire qu'elle ait changé : quelle odeur de literie, de sommeil, de grailons, d'humidité : une odeur affreuse de vieux garçons !

Très chère Madame Shékuré,

Après avoir passé tant d'années de ma vie à ne songer qu'à toi, je suis certes le mieux placé pour comprendre et respecter le fait que tu attends ton mari, et ne penses qu'à lui seul. Comment imaginer d'ailleurs, de la part d'une femme de ta qualité, autre chose que bienséance et honnêteté ? (Là, Hassan a éclaté de rire.) Mais si je rends visite à ton père, c'est pour ses miniatures, et non pour troubler ton repos. Une chose pareille ne me traverserait pas l'esprit. Loin de moi l'intention de tirer le moindre avantage des signes que tu n'as pas craint de m'adresser. Quand la lumière de ton visage m'est apparue à la fenêtre, je n'y ai rien vu d'autre qu'une grâce octroyée par le Très-Haut. Car c'est un bonheur suffisant de pouvoir contempler ta figure. (« Mais ça, c'est piqué à Nizâmî ! » s'est indigné Hassan, tout fort.) Et en admettant que je ne puisse jamais t'approcher, es-tu ange, que j'ai peur d'approcher, quand tu te manifestes ? [...] Aujourd'hui que je porte à nouveau mes pas, pour ces affaires de miniatures, dans la maison de ton père, tu me renvoies celle que je t'avais envoyée quand j'étais encore un enfant. Ce ne saurait être le signe que notre amour soit mort. Au contraire, cela signifie pour moi que je t'ai retrouvée. J'ai vu l'un de tes enfants, Orhan. Pauvre petit orphelin : je serai un père pour lui !

« Ma parole, que j'ai dit, c'est drôlement bien tourné. Un vrai poète, celui-là !

- "Es-tu ange, que j'ai peur d'approcher quand tu te manifestes ? " Encore un vers qu'il est allé faucher quelque part : Ibn Zirhânî, a dit Hassan. Et pour le reste, je peux faire mieux. » Il a sorti de sa poche sa lettre à lui en me disant : « Apporte ceci à Shékuré. » (Pamuk, 1998 : SP)

1. Commentaires métadiscursifs

Extrait N°2

Ce matin, j'étais parti flâner dans les ruelles marchandes, lorsque se produisit un incident des plus étranges. [...] alors que je m'apprêtais à rebrousser chemin, un très vieux bouquiniste, à qui je n'avais encore posé aucune question, s'approcha de moi, tête nue, pour placer un livre dans mes mains. Je l'ouvris au hasard, et - par une impulsion que je ne m'explique toujours pas - je me mis à lire à voix claire ces lignes sur lesquelles mes yeux étaient tombés en premier :

*Ils disent que le Temps mourra bientôt
Que les jours sont à bout de souffle
Ils ont menti.*

Il s'agit d'un ouvrage d'Abou-l-Ala, le poète aveugle de Maarra. (Maalouf, 2000 : 62-63)

2. Changement de régime énonciatif et verbes introducteurs de DR

Extrait N°3

Vers ce temps, le docteur, lisant un vieux livre de médecine du XV^e siècle, fut très frappé par une médication, dite « médecine des signatures ». Pour guérir un organe malade, il suffisait de prendre à un mouton ou à un bœuf le même organe sain, de le faire bouillir, puis d'en faire avaler le bouillon. La théorie était de réparer par le semblable, et dans les maladies de foie surtout, disait le vieil ouvrage, les guérisons ne se comptaient plus. Là-dessus, l'imagination du docteur travailla. Pourquoi ne pas essayer ? [...] (Zola, 1893 : 518)

3. Changement séquentiel

Extrait N°4

Omar ne sait que dire. Nizam l'embrasse et le congédie amicalement, avant d'aller s'incliner devant celui qui l'a condamné. Suprême élégance, suprême inconscience, suprême perversité, le sultan et le vizir jouent l'un et l'autre avec la mort.

Alors qu'ils sont en route pour le lieu du supplice, Malikshah interroge son « père » :

- Combien crois-tu que tu vivras encore ? Nizam répond sans l'ombre d'une hésitation :
- Longtemps, très longtemps.

Le sultan est désespéré :

- Que tu te montres arrogant avec moi, passe encore, mais avec Dieu ! Comment peux-tu affirmer une chose pareille, dis plutôt que Sa volonté soit faite, c'est Lui le maître des âges !
- Si j'ai répondu ainsi, c'est que j'ai fait un songe, la nuit dernière. J'ai vu notre Prophète, prière sur lui ! je lui ai demandé quand j'allais mourir, et j'ai obtenu une réponse réconfortante.

Malikshah s'impatiente

- Quelle réponse ?
- Le Prophète m'a dit : « Tu es un pilier de l'islam, tu fais le bien autour de toi, ton existence est précieuse pour les croyants, je te donne donc le privilège de choisir le moment de ta mort. » J'ai répondu : « Dieu m'en garde, quel homme pourrait choisir un tel jour ! On veut toujours davantage, et même si je fixais la date la plus éloignée possible je vivrais dans la hantise de son approche, et la veille de ce jour-là, que ce soit dans un mois ou dans cent ans, je tremblerais de peur. Je ne veux pas choisir la date. La seule faveur que je demande, Prophète bien-aimé, c'est de ne pas survivre à mon maître le sultan Malikshah. Je l'ai vu grandir, je l'ai entendu m'appeler « père », et je ne voudrais pas subir l'humiliation et la souffrance de le voir mort. C'est accordé, me dit le Prophète, tu mourras quarante jours avant le sultan. »

Malikshah a le visage blanc, il tremble, il s'est presque trahi. Nizam sourit :

- Tu le vois, je ne montre aucune arrogance, je suis sûr aujourd'hui que je vivrai longtemps. [...]
- (Maalouf, 1989 : 117-118).

4. Bilinguisme et hétérolinguisme

Extrait N° 6

Esfahane, nesfé djahane ! disent aujourd'hui les Persans. « Ispahan, la moitié du monde ! » L'expression est née bien après l'âge de Khayyam, mais déjà, en 1074, que de mots pour vanter la ville : « ses pierres de la galène, ses mouches des abeilles, son herbe du safran », « son air est si pur, si sain, ses greniers ne connaissent pas la calandre, aucune chair ne s'y décompose ». Il est vrai qu'elle est située à cinq mille pieds d'altitude. Mais Ispahan abrite aussi soixante caravanes, des séraïls, deux cents banquiers et changeurs, d'interminables bazars couverts. Ses ateliers filent la soie et le coton. Ses tapis, ses tissus, ses cadenas s'exportent vers les plus lointaines contrées. Ses roses s'épanouissent en mille variétés. Son opulence est proverbiale. (Maalouf, 1989 : 71).

Changement de registre de langue et plurilinguisme interne

Extrait N° 7

[...] Puis les symptômes s'arrêtèrent un moment ; elle paraissait moins agitée; et, à chaque parole insignifiante, à chaque souffle de sa poitrine un peu plus calme, il reprenait espoir. Enfin, lorsque Canivet entra, il se jeta dans ses bras en pleurant. [...] Le confrère ne fut nullement de cette opinion, et, n'y allant pas, comme il le disait lui-même, par quatre chemins, il prescrivit de l'émétique, afin de dégager complètement l'estomac.

Elle ne tarda pas à vomir du sang. Ses lèvres se serrèrent davantage. Elle avait les membres crispés, le corps couvert de taches brunes, et son poulx glissait sous les doigts comme un fil tendu, comme une corde de harpe près de se rompre.

Puis elle se mettait à crier, horriblement. Elle maudissait le poison, l'invectivait, le suppliait de se hâter, et repoussait de ses bras roidis tout ce que Charles, plus agonisant qu'elle, s'efforçait de lui faire boire. Il était debout, son mouchoir sur les lèvres, râlant, pleurant, et suffoqué par des sanglots qui le secouaient jusqu'aux talons [...]

[...] Aussi, sans écouter le pharmacien, qui hasardait encore cette hypothèse : « C'est peut-être un paroxysme salutaire », Canivet allait administrer de la thériaque, lorsqu'on entendit le claquement d'un fouet ; toutes les vitres frémirent, et, une berline de poste qu'enlevaient à plein poitrail trois chevaux crottés jusqu'aux oreilles, débusqua d'un bond au coin des halles. C'était le docteur Larivière. (Flaubert, 1856 : 380-381).

Notes

1. Le paratexte selon Genette est « donc pour nous ce par quoi un texte se fait livre et se propose comme tel à ses lecteurs, et plus généralement au public. Plus que d'une limite ou d'une frontière, il s'agit ici d'un seuil ou [...] d'un « vestibule » qui offre à tout un chacun la possibilité d'entrer ou de rebrousser chemin [...] une zone non seulement de transition, mais de transaction : lieu privilégié d'une pragmatique et d'une stratégie, d'une action sur le public au service, bien ou mal compris et accompli, d'un meilleur accueil du texte d'une lecture plus pertinente - plus pertinente, s'étend, aux yeux de l'auteur et de ses alliés (Genette, 1987:7-8).

2. Voir D. Maingueneau (2004 : 179-180) pour plus d'explications concernant ces critères.

3. L'italique est de l'auteur et le mot est accompagné d'une note de l'auteur spécifiant la première apparition de la notion que nous transcrivons : « La notion a été introduite dans un article de 1995: D. Maingueneau et F. Cossutta, *L'analyse des discours constitutants, Langages* N° 117.

4. L'italique est de l'auteur.

5. La scénographie est «[...] à la fois condition et produit de l'œuvre, à la fois "dans" l'œuvre et ce qui la porte, que se valident les statuts d'énonciateur et de co-énonciateur, mais aussi l'espace (*topographie*) et le temps (*chronographie*) à partir desquels se développe l'énonciation. [...] c'est la scène de parole que le discours présuppose pour pouvoir être énoncé et qui en retour il doit valider à travers son énonciation même. (Maingueneau, 2004: 192)

6. https://drive.google.com/file/d/1Q-6VBzBele7-b2UJ5gpatB1kttWzyfga/view?usp=share_link

7. Pour les exemples voir l'annexe en fin d'article.

8. Critère 4 : *Changement séquentiel* : La séquence est prise au sens de J-M Adam comme une structure appartenant au réseau relationnel du texte et qui est « une entité relativement autonome, dotée d'une organisation interne qui lui est propre et donc en relation de dépendance/indépendance avec l'ensemble plus vaste dont elle fait partie » (Adam, [1997] 2001: 28). Évoque, à titre d'exemple, les séquences narrative, descriptive, dialogale, argumentative...

9. Le dialogisme intertextuel se manifeste lorsque « l'on fasse appel explicitement à d'autres discours selon deux procédés; on peut recourir à des discours "antérieurs, des discours sources ou des discours premiers" » (Charaudeau, Maingueneau et al., 2002 : 177).